



COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 3, 10, 17 et 24 novembre, 8, 15 et 22 décembre 2014

Permis de construire / démolition

- néant

A pris acte :

- de la décision no 142 de la Cheffe du département de la formation, Mme Anne-Catherine Lyon, concernant la réorganisation des aires de recrutement de l'EP de la Sarraz-Veyron-Venoge, de l'EPS de Cossonay-Penthalaz, de l'EP de Cossonay-Penthalaz, de l'EP d'Apples-Bière et environs, de l'EP de Morges-Est et de Morges Beausobre
- de l'accusé de réception des documents concernant l'examen préalable complémentaire no 3 (pour enquête publique complémentaire) et de la date butoir de réception du rapport d'examen préalable selon le délai prévu à l'article 56 LATC, soit au plus tard le 22 janvier 2015
- des dates des prochains cultes à Grancy, soit les 25 janvier, 5 avril (Pâques) et 7 juin 2015
- de l'offre de vente de la parcelle no 74 RF de Grancy par l'agence immobilière Morel Immo au nom de la société de fromagerie de Grancy, priorité étant donnée à la commune de Grancy
- de la confirmation unanime des communes de Ferreyres, Eclépens, Chevilly, La Sarraz, Moiry, Orny et Pompaples de leur intérêt à pouvoir bénéficier de la future piscine couverte de l'association scolaire de l'ASICoPe prévue sur la commune de Cossonay
- de la réponse de Swisscom à son courrier du 9 octobre concernant les dérangements de la téléphonie fixe, mobile, internet et Bluewin TV, dans laquelle confirmation est donnée que l'infrastructure de la région Grancy et St-Denis a été modernisée suivant les derniers standards de technologie possibles et existants à disposition pour la commune; d'un don de fr. 500.- à la commune en guise de dédommagement général pour les perturbations occasionnées
- du départ à la retraite de M. Jean-François Poget après 17 ans d'activité à la SIEGS

A décidé :

- d'adopter le budget 2015 qui présente un total des charges de fr. 2'590'490.- et un total des revenus de fr. 2'503'321.- pour un déficit de fr. 87'169.-
- d'autoriser la Société de Jeunesse à installer une cantine avec diffusion de musique sur la place de la Fontaine les 5 et 6 décembre pour le Téléthon 2014 et d'en offrir la location
- d'adopter le préavis no 3/2014 concernant la rénovation et la transformation du bâtiment ECA no 45, route de Cottens 3
- de fixer les dates de ramassage des déchets encombrants les 19 mars et 5 novembre 2015
- d'approuver le projet de fractionnement de la parcelle no 25 prévoyant de détacher une surface de 578 m² située en zone de village B et zone de village C selon le PGA en vigueur
- d'adopter la nouvelle directive d'application de la gestion des déchets et de la fixation des taxes affectées (règlement communal sur la gestion des déchets)
- de mettre au concours le poste de concierge du collège et de la grande salle suite à l'annonce du départ de la titulaire, Mme Montino, pour le 31 janvier 2015

A adjugé les travaux / mandats :

- Administration communale : module de gestion des procès-verbaux des séances de municipalité, OFISA informatique, Renens
- Comptes communaux : révision des comptes annuels, Fiduciaire Favre SA, Lausanne

La Municipalité